

**Où puis-je me faire tester ?**

- Auprès des laboratoires de biologie, médecin, infirmier, pharmacien, masseur-kinésithérapeute, sage-femme ou chirurgien-dentiste réalisant le test
- Trouver l'information sur : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

**Combien ça coûte ?**

- Depuis le 15 octobre 2021, le test Antigénique n'est plus remboursé par l'Assurance maladie excepté sous prescription médicale, pour les mineurs, les personnes vaccinées, ayant une contre indication vaccinale ou disposant d'un certificat de rétablissement.

	Pharmacien	Infirmier	Médecin	Sage-femme	Chirurgien-dentiste	Masseur-Kiné	Laboratoire de biologie médical
Tarif en cabinet/office	Semaine : 25,01 € Dimanche : 30,01 €	25,54 €	45,11 € (inclut le coût de la consultation)	45,11 € (inclut le coût de la consultation)	25,10 €	24,93 €	22,02 €
Tarif à domicile		29,01 €				29,45 €	

**Comment se déroule le test ?**

Réalisé par le professionnel de santé, il se déroule en 4 étapes :

- 1/ **Entretien** : le professionnel recueille mes informations
- 2/ **Prélèvement** : le professionnel réalise un prélèvement nasopharyngé
- 3/ **Réalisation du test antigénique** : le professionnel analyse le prélèvement, je patiente pendant 15-30min
- 4/ **Résultat**: le professionnel me remet immédiatement un compte rendu écrit et enregistre le résultat dans **SI-DEP\***

**Le Test AntiGénique en bref**

- Détection de la présence d'antigène (protéine) COVID 19
- Les laboratoires de biologie, médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes ou chirurgiens-dentistes sont autorisés à réaliser ces tests
- L'utilisation des tests antigéniques nécessite une **formation préalable au prélèvement nasopharyngé**
- La liste des tests autorisés est en ligne: <https://covid-19.sante.gouv.fr/tests>

**Résultat positif ?**

- Je m'isole et je consulte mon médecin
- Je peux récupérer des masques chirurgicaux auprès de ma pharmacie

**Résultat négatif ?**

- Je respecte les gestes barrières
- Le professionnel qui m'a fait le test doit me remettre un compte rendu écrit immédiatement
- **Si je suis symptomatique, que j'ai ≥ 65 ans ou à risque de forme grave je dois réaliser un test RT-PCR de confirmation**